



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXCEPTIONNELLEMENT À HUIS CLOS

DATE : Mardi 13 avril 2021 à 18 h

LIEU : Siège social de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
990, rue Dupré, Belœil, province de Québec

Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
M. Yves Lessard, vice-président, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand ;
Mme Diane Lavoie, mairesse de la Ville de Belœil ;
M. Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville ;
M. Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
M. Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park

Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, directeur incendie
Mme Sylvie Gosselin, secrétaire-trésorière

PROJET ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation du quorum**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 11 mars 2021**
5. **Conseil d'administration**
 - 5.1. Présentation des états financiers 2020 – Rapport du vérificateur
6. **Ressources humaines**
 - 6.1. Démission de Mme Sylvie Lacombe, pompière à temps partiel (employée 1007)
 - 6.2. Démission de M. Sébastien Perreault, pompier à temps partiel (employé 1105)
 - 6.3. Dépôt des profils de poste par compétence
7. **Finances**
 - 7.1. Déboursés par chèque pour la période du 12 mars au 8 avril 2021
 - 7.2. Dépenses incompressibles pour la période du 12 mars au 8 avril 2021
8. **Politiques et règlements**
 - 8.1 Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail
9. **Points d'information**
 - 9.1. Liste des interventions du mois de mars 2021

10. **Correspondance**
11. **Varia**
12. **Période de questions du public**
13. **Clôture de l'assemblée**

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière

La séance ordinaire du conseil de jeudi le 13 avril 2021 à 18 h sera exceptionnellement tenue à huis clos, comme le permet la directive de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées concernant tout point à l'ordre du jour.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à **sgosselin@risivr.ca** au plus tard le 13 avril à 16 h.